

144 boulevard de La Villette 75019 Paris
Téléphone : (33) 1 58 39 30 20 Télécopie : (33) 1 43 67 62 14
contact@solidaires.org - www.solidaires.org

Solidaires et internationalistes !

Numéro 70 – Juin 2014

Brésil : avant, pendant, après, la Coupe du monde il y a des luttes !



Le collectif « La Coupe est pleine » a publié un tract d'information, organisé un rassemblement devant

l'ambassade du Brésil le 12 juin, une réunion publique le 23 juin, soutenu la « Coupe du monde des peuples solidaires » qui se déroulait à Saint-Denis le 29 juin, animera un débat lors du rassemblement de Notre-Dame-des-Landes le 5 juillet. Les camarades de CSP-Conlutas ont diffusé un tract unitaire Conlutas/Solidaires à Rio, à l'occasion d'un match de l'équipe de France... **Nous**

soutenons les luttes sociales qui ont lieu au Brésil et restons en alerte quant à la répression. Notamment, nous exigeons la

réintégration des 42 licencié-es du métro de Sao-Paulo et le droit de manifester librement !



Portugal : les dégâts de la troïka FMI, BCE, Com. Européenne

La plainte contre le gouvernement portugais déposée auprès de l'Organisation Internationale du Travail, par la CGTP-IN le 30 mai 2014, s'accompagne de données sur la situation sociale du pays.

Entre le mois de mai 2011 et la fin de mai 2014, le Portugal a été victime d'un violent programme d'austérité pour les travailleurs-ses et le peuple portugais, imposé par la « troïka » composée par le FMI, le BCE et la Commission Européenne. Au même moment où la faim affecte des milliers d'enfants et où beaucoup de personnes âgées n'ont plus les moyens d'acquérir des médicaments indissociables à leur survie, les responsables de ce programme, notamment **les grands groupes économiques, ont vu leurs patrimoines augmenter exponentiellement, au contraire de l'appauvrissement de la majorité de la population.** Durant cette période le pays s'est appauvri, **le chômage est monté** à des niveaux jamais vus auparavant (de 10,8% en 2010 à 15,1% au 1^{er} trimestre 2014), **les salaires ont été bloqués et même réduits** pour les fonctionnaires gagnant plus de 675 €, la plupart des **pensions de retraite sont gelées** depuis 2010 ; la **majorité des prestations sociales, y compris celles destinées aux personnes plus vulnérables, a été fortement réduite.** Les coupes budgétaires ont atteint aussi la santé et l'éducation. En même temps, **les impôts sur les revenus du travail et des retraites ont brutalement augmenté, tandis que ceux sur les revenus du capital et l'impôt payé par les entreprises étaient allégés.** La dette publique est montée de 94% en 2010 à 132% en 2014 et les intérêts payés pour la dette ont atteint 4,35% du PIB en 2014, valeur correspondante à ce que le pays dépense pour la santé. La négociation collective a été bloquée par le Gouvernement et les associations patronales, avec l'objectif de la détruire, de supprimer des droits, réduire les revenus et individualiser les relations de travail en mettant en cause la négociation collective et l'autonomie des syndicats. La législation du travail a été adaptée aux revendications patronales, notamment pour augmenter le temps de travail, faciliter les licenciements et réduire les indemnités de licenciement et la protection sociale alors que, par ailleurs, deux tiers des chômeurs-ses actuel-les ne reçoivent aucune prestation de chômage.



www.cgtp.pt

Pologne : Lagardère s'attaque au syndicalisme indépendant

Aelia Polska, filiale de Lagardère Services, a été informée le 27 mai de la création d'un syndicat Inicjatywa Pracownicza (IP) et de la désignation d'une Déléguée Syndicale choisie par ses collègues travaillant pour Aelia à l'aéroport de Varsovie. Dès le 30 mai, celle-ci était **interdite de se rendre sur son lieu de travail !** Nous sommes intervenus auprès de la direction et faisons circuler l'appel à solidarité au sein du Réseau syndical international de solidarité et de luttes.

www.ozzip.pl

Palestine : situation dramatique et « punition collective »



La disparition le 12 juin de trois jeunes colons dans le secteur « hyper sécurisé » et sous total contrôle israélien du Gush Etzion, a servi de prétexte à l'armée israélienne d'occupation pour lancer une opération militaire de grande envergure en Cisjordanie et intensifier les bombardements sur Gaza. Les autorités israéliennes cherchent, par tous les moyens, à déstabiliser le gouvernement d'unité nationale palestinienne.

Au moins 6 civils palestiniens dont des enfants ont été assassinés, plus de 470 ont été arrêtés dont le président du Parlement palestinien, et les exactions de l'armée d'occupation se multiplient chaque jour : perquisitions, mises à sac et destructions de maisons, arrestations d'enfants... Ceci alors même que les prisonniers en grève de la faim ont poursuivi leur mouvement pendant plus de 60 jours, dans le silence assourdissant des médias occidentaux.

Le Collectif National pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens (dont l'Union syndicale Solidaires est membre) appelle à différentes initiatives pour exiger que cesse cette barbarie, soutenir le peuple palestinien et exiger la libération des prisonniers politiques, dire non à l'impunité d'Israël, demander au gouvernement français de condamner clairement cette opération militaire et d'exiger l'arrêt immédiat de cette agression.

www.agencemediapalestine.fr www.bdsfrance.org

Etat espagnol : solidarité internationaliste contre la répression

L'Union syndicale Solidaires, la CNT Solidarité Ouvrière, Emancipation, les CSR, organisations françaises membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes ont appelé à soutenir la journée de solidarité internationaliste du 28 juin. **La répression de l'État espagnol envers les luttes sociales atteint des niveaux « dignes » d'un régime autoritaire.** Les amendes pour avoir participé à des protestations sociales étaient intolérables ; la répression antisyndicale est insupportable ; maintenant, l'Etat espagnol met en prison des personnes simplement « coupables » d'avoir manifesté !



Tout ceci se déroule dans un contexte de précarité et restrictions budgétaires pour le peuple, et de la promulgation de nouvelles lois liberticides (Loi de Sécurité Citoyenne, réforme du Code Pénal, loi des taxes judiciaires, remise en cause du droit à l'avortement, etc.). Nous ne pouvons le tolérer.

À Grenade, Carlos et Carmen, sont emprisonné-es pour avoir participé à un piquet informatif du 15M. En Galicie, Ana et Tamara ou Serafin et Carlos se retrouvent dans la même situation. De même Koldo, dans La Rioja et de nombreuses autres personnes dans l'État espagnol. Et nous n'oublions pas celles et ceux qui ont été jeté-es en prison préventive, sans avoir été jugé-es, comme Miguel et Isma à Madrid, ou Sergi à Barcelone. **En solidarité, dans toute l'Europe, des rassemblements ou manifestations ont eu lieu le 28 juin, devant les ambassades et consulats espagnols, pour dire non à la répression et exiger la fin de toutes poursuites et la libération des militant-es.**

- Un coup contre l'un-e d'entre nous est un coup contre tous et toutes,
- En Espagne, au Brésil, et ailleurs, nos luttes sont communes au-delà de leurs frontières
- Unissons-nous pour être plus fort-es.

- La répression ne brisera pas notre volonté de lutter ! Nous briserons la répression !
- La lutte sociale est un droit.
- Solidarité internationale avec nos camarades arrêté-es, inculpé-es, emprisonné-es.

www.stoprepressiongranada.wordpress.com www.cgt.org.es

Tunisie : toujours solidaires des salarié-es de Latelec !

Depuis plus d'un an et demi, un conflit social a lieu à *Latelec-Fouchana* dans la banlieue de Tunis. Suite à cela, la direction a décidé de détruire le syndicat UGTT constitué dans l'usine depuis 2010. Elle a notamment fait un **chantage à la fermeture de l'usine et engagé 10 procédures de licenciement contre des ouvrières en lutte, dont les deux principales déléguées UGTT.** Grâce à la mobilisation, les salarié-es ont obtenu en mars 2014 des avancées. Mais la direction a maintenu le licenciement de quatre ouvrières dont les deux déléguées syndicales. Plusieurs d'entre elles ont commencé une grève de la faim le jeudi 19 juin, rejointes par un salarié licencié par une entreprise voisine, *Leman industrie*. **L'Union syndicale Solidaires a apporté son plein soutien à ces salariées en lutte** et suit l'évolution du dossier.

Egypte : journée internationale de solidarité avec les détenu-es

La loi égyptienne de novembre 2013 sur les rassemblements publics, mieux connue sous le nom de « loi anti-manifestation », est une loi qui restreint considérablement le droit aux rassemblements et manifestations politiques pacifiques et qui viole la Constitution Egyptienne et les normes internationales. Sous prétexte de protéger la « sécurité » et les « intérêts des citoyens », cette loi donne aux forces de l'ordre le droit d'interdire les rassemblements publics de plus de 10 personnes que ce soit sur des lieux publics ou privés.

- 15 ans de prison pour avoir participé à une manifestation pacifique
 - 41 000 personnes arrêtées et poursuivies depuis Juillet 2013
 - 89% de ces arrestations sont liées à une implication politique
 - 53 prisonniers sont morts au commissariat durant cette période
- Voici l'état actuel de la liberté d'expression et de rassemblement en Egypte.

Aussi, **de lourdes peines de prisons et amendes** sont le lot de ceux et celles qui participent à des manifestations non autorisées, de plus **les inculpations sont vagues**, à titre d'exemple « tentative d'influencer le cours de la justice ». D'autres part les forces de sécurité égyptiennes ont carte blanche pour **l'usage sans limite de la force**, pouvant aller jusqu'à entraîner la mort des manifestant-es. Cette loi donne un cadre juridique pour **l'usage de balles réelles** à l'encontre des manifestant-es « dans le cas où les forces de sécurité n'arriveraient pas à disperser les rassemblements », violant ainsi les normes internationales. **Les forces de police bénéficient d'une impunité totale** bien que d'innombrables documents rapportent la brutalité grave dont elles font usage, des agressions sexuelles faites aux femmes et aux hommes durant l'arrestation, les enlèvements, les arrestations illégales et l'utilisation aveugle de force meurtrière. Dernière application en date de cette loi : le tribunal a condamné 24 personnes à 15 ans de prison pour avoir participé à une manifestation, cela se fit sans audience et les personnes concernées furent jugées « in absentia » alors que les accusé-es étaient présent-es dans le bâtiment de justice.

Les égyptien-nes ont lutté et ont gagné leur droit naturel à s'exprimer librement et à participer activement au changement qu'ils et elles revendiquent. Ils et elles ont payé un prix lourd pour cette liberté, des milliers de morts, de blessé-es et d'autres bien plus nombreux prisonnier-es ; plus question d'accepter les chaînes qui ont été brisées. Cette loi inconstitutionnelle viole les droits fondamentaux de se rassembler en public et de s'exprimer.



Le 21 juin, la journée internationale de solidarité avec les détenu-es égyptien-nes s'est traduite par des rassemblements, des débats, des initiatives pour informer les populations, en Egypte, en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Suède, aux Etats Unis. A Paris la « campagne pour la liberté aux détenus en Egypte », avec la participation de l'Union syndicale Solidaires et d'Amnesty International, organisait une réunion publique.

Iran : il faut sauver Réza Shahabi !

Avec Amnesty international d'une part, dans le cadre du comité intersyndical de soutien aux travailleurs iraniens d'autre part, l'Union syndicale Solidaires s'est une nouvelle fois adressée aux autorités iraniennes, pour faire part de notre soutien à Réza Shahabi et de nos craintes quant à son état de santé. **Réza est un des responsables du syndicat Vahed de la Régie des transports de Téhéran et sa banlieue ; il est emprisonné depuis juin 2010 en raison de ses activités syndicales pacifiques.**

Le 1er juin 2014, il a été transféré de la section 350 de la prison d'Evin, à Téhéran, vers la prison de Rajai Shahr, à Karaj, où les prisonniers politiques et les individus, souvent violents, déclarés coupables d'infractions pénales sont détenus ensemble. **Depuis le jour de son transfert il a entamé une quatrième grève de la faim en signe de protestation, et réclame son retour à la prison d'Evin.** Les médecins de l'hôpital sont intervenus pour qu'il reçoive des soins en dehors de la prison, faute de quoi il risque d'être paralysé du côté gauche. Devant la gravité de la situation, dans le cas où les autorités iraniennes ne pourraient garantir que de tels soins soient assurés dans le pays, les organisations syndicales françaises proposent de l'inviter afin de se faire soigner en France.

www.iran-echo.com www.soliranparis.wordpress.com www.iranenlutte.wordpress.com

Maroc : chronique ordinaire de la lutte de classes – épisode 2

En ce mois de juin 2014, le point sur les luttes au Maroc entre le mouvement des mineurs du phosphate de la région de Khouribga, répression et expulsion des habitant-es de deux quartiers populaires à Rabat.

Caravane de solidarité avec les travailleurs des filiales de l'OCP. Dimanche 22 juin, l'AMDH (Association Marocaine des Droits de l'Homme), le CSPI (Comité de Solidarité avec les employé-e-s de l'OCP), l'Union Locale de l'UMT (Union Marocaine du Travail) de la région de Khouribga ont organisé une caravane de la solidarité des travailleurs et travailleuses du secteur des phosphates. Un secteur clef de l'économie marocaine puisqu'à lui seul, il représente 25% des exportations. Un secteur dont les profits énormes ne profitent qu'à la couronne, puisque l'OCP (Office Chérifien des phosphates), principale entreprise du pays, appartient à Mohamed VI. **Ces dernières années, se sont développées nombre de filiales de l'OCP avec comme intention première de casser les reins à des acquis sociaux conquis par l'UMT au sein de cette entreprise.** Conquêtes qui sont la conséquence de nombreuses grèves victorieuses, principalement dans les années 1990. Dans ces filiales, en effet, à la différence de l'OCP : les droits syndicaux ne sont pas respectés, les contrats sont précaires, les salaires inférieurs. **La revendication principale de la caravane de la solidarité et de l'UMT est l'intégration des salariés des filiales au sein de l'OCP.** Condition sine qua non qui permettra de mettre fin à cette inégalité de traitements pour des mineurs qui au final font le même travail.



Libération provisoire de manifestants du « mouvement du 20 février ». Le 6 avril 2014, 11 manifestants avaient été arrêtés à Casablanca à l'occasion d'une manifestation de défense du pouvoir d'achat, et pour la dignité, la liberté et la justice sociale. Cette marche était organisée par trois des principaux syndicats du royaume et regroupait divers mouvements et associations. Tous les manifestants arrêtés, à l'exception d'un, font partie du « mouvement du 20 février », né au Maroc lors du « printemps arabe » et appelant à des réformes politiques et sociales importantes. Le 22 mai, à la suite d'une procédure empreinte d'irrégularités, 9 d'entre eux ont été condamnés à des peines allant jusqu'à 1 an de prison ferme, et étaient depuis détenus à la prison de Okasha à Casablanca. Les deux autres avaient été condamnés à 2 mois avec sursis. Ils sont accusés d'agression à l'encontre de la police et d'organisation d'une manifestation non autorisée à l'intérieur d'une marche autorisée. Le 17 juin, la Cour d'appel de Casablanca a répondu positivement à la demande de libération provisoire des 9 détenus. Les associations de défense des droits de l'Homme (FIDH, OMDH et AMDH) se sont largement mobilisées pour obtenir ce résultat. Elles appellent à un nouveau procès qui serait, selon leurs vœux « équitable et impartial ».

Expulsions et prédation foncière dans les quartiers populaires de Rabat. En plein mois de février dernier, les forces de l'ordre ont procédé à la destruction forcée des logements des habitant-es de Douar Ouled Dlim situé à Guich Loudaya à Rabat (Maroc). Plus de 36 logements ont été détruits, laissant les habitant-es sans aucune ressource. A ce jour, ils/elles vivent dans des campements de fortune, faits de bâches en plastique maintenues par quelques morceaux de bois et de tôles amassés ici ou là. Les forces de l'ordre ont entouré leurs terres- aujourd'hui vendues à la Société d'Aménagement Ryad-, par des panneaux de tôle. Enfermé-e-s dans une prison à ciel ouvert, ces habitant-es sans terres sont surveillé-es par les chiens du service de sécurité mis en place pour les empêcher de reconstruire. Parallèlement, au mois de mars, les forces de l'ordre sont intervenues au Douar Drabka, également situé à Guich Loudaya, pour procéder à la destruction des pépinières et des échoppes commerciales dans lesquelles les habitant-es vendaient légumes et fruits issus de leurs cultures. Du fait de l'expansion de la ville de Rabat, ces terres constituent un enjeu foncier considérable convoité par les promoteurs immobiliers et par les politiques urbaines. L'accaparement des terres Guich, se fait par l'intermédiaire de la mise sous tutelle du ministère de l'Intérieur qui revend ces terres à des prix dérisoires aux promoteurs immobiliers sous couvert d'un besoin d'urbanisation de la ville de Rabat. Les destructions continuent. Les forces de l'ordre menacent de procéder à la destruction des maisons restantes et des baraquements en plastique. Les habitant-es menacent de s'immoler. Les jeunes se sont équipés de bidons d'essence entreposés dans leur baraque en attendant l'arrivée des forces de l'ordre.



L'ODT (Organisation Démocratique du Travail) a déposé une plainte à l'O.I.T., contre le gouvernement marocain pour « abus de pouvoir et discrimination et pour les violations des conventions ratifiées et des droits syndicaux et humains ». Les 23 pages du courrier à l'Organisation Internationale du Travail détaillent ces accusations en se référant notamment à une succession de faits récents qui prouvent les innombrables attaques contre les droits des travailleurs et travailleuses au Maroc.

Vous pouvez retrouver les informations de la commission internationale de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : www.solidaires.org/article12420.html